

Le Gouvernement et Alstom ont présenté l'avancement des engagements pris pour le maintien des activités ferroviaires et industrielles sur le site de Belfort

17 février 2017 – Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et Henri POUPART-LAFARGE, Président-directeur général d'Alstom, ont présenté aujourd'hui à Paris un nouveau point d'avancement des engagements pris par le Gouvernement et Alstom pour le maintien des activités ferroviaires et industrielles sur le site de Belfort. Ils ont réuni pour la deuxième fois le comité de suivi national, associant l'Etat, la direction et les organisations syndicales du groupe Alstom ainsi que les élus du territoire de Belfort et de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le comité local réunissant les élus locaux, les organisations syndicales, Alstom et les services de l'Etat en région sous l'autorité du Préfet du Territoire de Belfort a été réuni le 6 février dernier.

La diversification du site de Belfort, en particulier avec les activités de services et de maintenance, se poursuit : depuis octobre 2016, Alstom a déjà engagé un million d'euros dans l'aménagement d'un nouveau bâtiment industriel destiné à la maintenance. L'Etat, les collectivités locales, SNCF Réseau et Alstom ont signé le 6 février 2017 la convention de financement en vue de l'électrification de la voie d'essais de l'usine. Ces investissements concrétisent la décision d'Alstom de créer à Belfort un centre européen de maintenance des locomotives.

Akiem, filiale du groupe SNCF et de Deutsch Asset Management, prévoit de confier la maintenance patrimoniale de 23 locomotives au site de Belfort. Ce choix conforte l'engagement de faire du site belfortain le centre européen de référence de la maintenance de locomotives du groupe Alstom. La décision sera formalisée par Akiem avant le 15 mars.

Parallèlement, SNCF Réseau confirme son besoin de disposer de 20 locomotives de secours, dont les modalités d'acquisition seront arrêtées dans les prochaines semaines. L'Etat continuera à accompagner Alstom pour le développement des locomotives bimodes, à la fois à travers le soutien de l'ADEME décidé à l'automne dernier à hauteur de quatre millions d'euros pour le développement de cette nouvelle plate-forme, ainsi qu'à l'export pour les marchés sur lesquels l'entreprise pourra se positionner.

SNCF Mobilités a confirmé qu'elle fera l'acquisition de 15 rames TGV Euroduplex pour moderniser son parc de matériel roulant. La décision d'acquisition sera prise lors du conseil d'administration prévu le 23 février. Les discussions entre SNCF Mobilités et Alstom se poursuivent sur les rames destinées à la ligne Paris-Milan, leurs caractéristiques, le plan d'affaires et leur financement. Par ailleurs, des étapes essentielles ont été franchies pour le

développement du TGV du Futur, dans le cadre du partenariat d'innovation entre Alstom et la SNCF.

L'acquisition des trente Trains d'Equilibre du Territoire a été décidée par le Comité Voyageurs de SNCF Mobilités du 7 décembre et le financement voté au conseil d'administration AFITF du 31 janvier 2017. Cette commande sera notifiée avant le 10 mars, dans la foulée de la signature de la convention TET entre l'Etat et la SNCF.

Le Gouvernement et le Président-directeur général d'Alstom se félicitent de l'atteinte de plusieurs jalons importants pour le plan de continuité des activités ferroviaires sur le site de Belfort, et continueront à être attentifs à sa mise en œuvre.

Henri POUPART-LAFARGE a déclaré : « Conformément aux engagements pris le 4 octobre dernier, Alstom investit dans la création d'un centre d'excellence européen de maintenance à Belfort. Ceci se concrétise par la mise en œuvre d'un certain nombre d'investissements d'Alstom, dont la reconstitution d'une voie d'essais sur le site annoncée la semaine dernière ».

Christophe SIRUGUE : a déclaré : "La mise en œuvre du plan de continuation des activités ferroviaires à Belfort progresse, et reflète la forte mobilisation du Gouvernement pour tenir les engagements pris. Je suis particulièrement attaché à la montée en puissance des nouvelles activités du site, qui participeront, aux côtés des commandes, à assurer la pérennité du site Alstom de Belfort. Je continuerai à être attentif à notre effort collectif dans cette direction."

A propos d'Alstom

Promoteur de la mobilité durable, Alstom conçoit et propose des systèmes, équipements et services pour le secteur ferroviaire. Alstom offre la gamme de solutions la plus large du marché – des trains à grande vitesse aux métros et tramways – des services personnalisés (maintenance, modernisation,...) ainsi que des solutions d'infrastructure et de signalisation. Alstom se positionne comme un leader mondial des systèmes ferroviaires intégrés. En 2015/16, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros et enregistré pour 10,6 milliards d'euros de commandes. Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et emploie actuellement 31 000 collaborateurs. www.alstom.com

Contacts presse

Justine Rohée – Tel. + 33 1 57 06 18 81
justine.rohee@alstom.com

Linda Huguet – Tel. + 33 1 57 06 10 42
linda.huguet@alstom.com

Relations Investisseurs

Selma Bekhechi – Tel. + 33 1 57 06 95 39
Selma.bekhechi@alstom.com

Julien Minot – Tel. + 33 1 57 06 64 84
Julien.minot@alstom.com